



Séminaire de travail à Cap Sciences © Cécile Labonne

Le territoire, lieu de coopération au service de l'Économie Sociale et Solidaire et du Développement Durable

En permettant la rencontre improbable entre Économie Sociale et Solidaire et entrepreneuriat, les Coopératives d'Activités et d'Entrepreneur.e.s (CAE) peuvent être considérées comme des OVNI. Pourtant, depuis quelques années, cette manière d'entreprendre innovante fait écho à de plus en plus d'entrepreneurs qui y retrouvent des valeurs, perdues dans le système de l'entrepreneuriat classique. La caractéristique primordiale de la coopérative sud-girondine Co-actions est son fonctionnement démocratique, garanti par les principes fondateurs de l'ESS, dont la fameuse règle «une personne, une voix».

Dans le cadre d'une coopérative, le principe qui consiste à placer l'humain au cœur de l'économie prend tout son sens, et le dessein de Co-Actions se trouve tout tracé : «mettre la personne et son projet au centre, et accompagner son développement et son autonomisation au travers de l'intelligence collective». Concrètement, la coopérative offre un cadre collectif mutualisé à des entrepreneurs individuels ou des petits collectifs qui souhaitent tester la faisabilité économique ou développer leur activité. Le rôle de Co-Actions est donc également de permettre à ses entrepreneur.e.s salarié.e.s d'acquérir les connaissances nécessaires à la gestion et au développement économique d'une entreprise. Pour cela, ils bénéficient d'un accompagnement sur mesure favorisant les échanges et les collaborations. Enfin, leur statut d'entrepreneur-salarié leur apporte une protection sociale forte, tout en conservant leur liberté d'entreprendre.

Dans le respect des principes de l'ESS, cette forme d'entrepreneuriat collectif et coopératif permet de participer au renforcement d'une économie démocratique, favorisant les synergies solidaires et les coopérations tout en respectant l'autonomie de chacun. Les entrepreneur.e.s de Co-Actions profitent d'une double solidarité : humaine (coopération, partage de compétences) et économique (contribution financière, mutualisation des moyens économiques).

Participer à l'ESS, c'est également encourager les coopérations territoriales, fédérer pour impulser une dynamique locale. En ce sens, Co-Actions, avec d'autres, imagine des coopérations entre associations, collectivités, entrepreneurs et divers acteurs du réseau. Cap Solidaire, Union des Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde (UAESSSG), en est un exemple. Née d'une dynamique locale rassemblant six structures du Sud Gironde (la coopérative Co-Actions, une association chantier d'insertion, une entreprise d'insertion, une association, un club d'entreprises

et un centre de formation), Cap Solidaire voit le jour après deux années de réflexion. Cette coopération répond au besoin identifié d'animer le réseau d'acteurs et de faire de l'ESS un outil intégré de développement d'un territoire rural.

Commence alors le long et délicat travail du tissage de liens : rencontre des collectivités territoriales du Sud Gironde, développement de partenariats avec les communautés de communes et les Pays pour travailler ensemble à l'attractivité du territoire. Afin de répondre aux besoins des habitants en apportant des solutions cohérentes et respectueuses en termes de développement économique, Cap Solidaire s'inscrit dans les fondements du développement durable.

Les missions de Cap Solidaire recouvrent des champs comme celui de l'éducation à l'environnement. L'USSGETOM⁽¹⁾ a rejoint l'Union, véritable atout pour développer son projet d'étude de création de Recyclerie sur le territoire. Cette institution accède à une meilleure connaissance des «ressources» locales, elle peut partager, échanger et construire une dynamique de projet cohérente et respectueuse qui s'inscrira sur le long terme. Cap Solidaire favorise ainsi les ponts entre les différents secteurs d'activité et permet de décloisonner les champs d'action pour une meilleure coopération. L'association Adichats (voir la rubrique *Escapade*, page 24) est à l'origine du projet Cap Solidaire. Elle est membre fondateur de l'UAESSSG depuis sa création en 2013. Son cœur de métier est la sauvegarde et la valorisation du patrimoine et son implication à Cap Solidaire lui permet de partager ses réflexions sur des problématiques rencontrées et de trouver des solutions collectives concrètes grâce aux échanges d'expérience, à des formations collectives et des ressources dont disposent Cap Solidaire. ■

Céline Réveillac, Co-actions et Bérengère Mauve, Cap Solidaire

Cap Solidaire : l'Union des Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire en Sud-Gironde

Cap Solidaire est une association loi 1901 créée le 3 juillet 2013. Elle a pour ambition d'être le centre de ressources pour informer et dynamiser l'Économie Sociale et Solidaire du Sud-Gironde. Son objectif est de permettre à ses adhérents de se regrouper et de mutualiser leurs moyens pour donner naissance à des projets multiples en cohérence avec les besoins du territoire. Chaque projet d'association, qu'il soit du domaine de la culture, de l'insertion, du tourisme en lien avec l'agriculture ou encore qui mobilise des logiques de mutualisation, peut s'inscrire dans le projet. Depuis sa création, Cap Solidaire travaille notamment à la structuration des circuits courts et de proximité en Sud Gironde avec les collectivités et les acteurs de l'agriculture et de l'insertion, elle participe également à la création d'une coopérative d'achats régionale destinée aux acteurs de l'ESS, elle anime un réseau d'une quarantaine de structures et leur propose des solutions pour améliorer leur quotidien et leur permettre de consolider et de développer leurs activités économiques.

En 2014, Cap Solidaire publie *Le Panorama de l'ESS en Sud-Gironde*⁽²⁾ avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde qui partagent le but de l'association. Une partie de cette étude révèle les besoins de mutualisation en matière d'emploi et de formation, de partage de matériels et de moyens ou encore de regroupement pour répondre à des appels d'offre par exemple. En 2015, Cap Solidaire orientera ses actions vers ses membres pour apporter des réponses concrètes et efficaces aux besoins exprimés dans le cadre de ce panorama.



Soirée Tous en coopérative © Cécile Labonne